



FICHE DE FORMATION ARBITRE DE CLUB

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Arbitrer des parties de simples et de doubles à tous les niveaux,
en championnat par équipes

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre licencié (traditionnelle) à la F.F.T.T.
- . Le candidat ne peut présenter l'U.V. qu'une seule fois par saison sportive

3 - SESSION DE FORMATION

- * Caractère : Obligatoire
- * Durée : environ 4 heures
- * Contenu : connaissance et analyse des règles de jeu

4 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* **U.V. 1 :**
Forme : questionnaire à choix multiple (Q.C.M.)
 20 questions - Chaque question est notée sur 1 point
 → **Consultation du règlement non autorisée**

Durée : 25 minutes

Admissibilité : 15 / 20

* **U.V. 2 :**
Forme : mise en situation pratique validée par le responsable de la formation de la Ligue
 (ou du département) ou par la C.R.E.F.

5 - ADMISSION :

La nomination au grade d'arbitre de club est subordonnée à la validation successive des U.V 1 et U.V. 2
 L'U.V. 2 consiste à la supervision de 2 parties (Cela signifie la correction des erreurs commises)

6 - RECYCLAGE :

- * Fréquence : tous les 3 ans



FICHE DE FORMATION ARBITRE RÉGIONAL

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Arbitrer des parties de simples et de doubles à tous les niveaux,

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre licencié (traditionnelle) à la F.F.T.T.
- . Le candidat ne peut présenter l'U.V. qu'une seule fois par saison sportive

3 - SESSION DE FORMATION

- * Caractère : Obligatoire
- * Durée : 8 heures (1 journée)
- * Contenu : connaissance et analyse des règles de jeu

4 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* **U.V. 1 :**
Forme : questionnaire à choix multiple (Q.C.M.)
 30 questions - Chaque question est notée sur 1 point
 → **Consultation du règlement non autorisée**

Durée : 35 minutes

Admissibilité : **note ≥ 24 admissible AR**
 $20 \leq \text{note} < 24$ admissible AC

* **U.V. 2 :**
Forme : mise en situation pratique validée par le responsable de la formation de la Ligue
 (ou du département) ou par la C.R.E.F.

Validation : note selon le barème de la fiche de supervision

5 - ADMISSION :

La nomination au grade d'arbitre régional est subordonnée à la validation successive des U.V 1 et U.V. 2

6 - RECYCLAGE :

- * Fréquence : tous les 3 ans



FICHE DE FORMATION ARBITRE NATIONAL

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Arbitrer au niveau national,
Maîtriser parfaitement les procédures d'arbitrage

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre licencié (traditionnelle) à la F.F.T.T.
- . Etre arbitre régional depuis, au moins, 2 saisons
- . Avoir une grande expérience régionale reconnue par la CRA
- . Présenter une fiche des 6 prestations, chaque prestation étant de 4 simples et d'1 ou 2 doubles (dont 2 prestations supervisées par un FO_AN)

3 - PRESELECTION

- * lieu : Championnat de France des Régions (débat, contrôle de connaissance (20 questions), supervision pratique)
- * durée : 4 journées

4 - EXAMEN FINAL (pour les personnes retenues)

* **U.V. 1 :**
Forme : questionnaire à choix multiple (Q.C.M.)
 30 questions - Chaque question est notée sur 1 point
Consultation du règlement non autorisée

Durée : 35 minutes

* **ORAL :**
Forme : tirage au sort de 2 situations de jeu
 noté sur 10 points

Durée : 20 minutes

* **U.V. 2 :**
Forme : mise en situation pratique en équipe
 2 supervisions notées chacune sur 20 points

Validation : note selon le barème de la fiche de supervision

5 - ADMISSION :

La nomination au grade d'arbitre national est subordonnée à la validation :

- . de l'UV1 (minimum 25 sur 30)
 - . de l'Oral (minimum 5 sur 10)
 - . de l'UV2 (minimum 30 sur 40)
- avec un total minimal exigé de 65 points sur 80

FICHE DE FORMATION JA 1

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Direction des rencontres du Championnat de FRANCE par Equipes de tous niveaux

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre titulaire du grade d'Arbitre Régional ou en Formation Arbitre Régional
- . Le candidat ne peut présenter les U.V. 1 et 2 qu'une seule fois par saison sportive

3 - SESSION DE FORMATION

- * Caractère : Obligatoire
- * Durée : 8 heures (1 journée - U.V. 1 et 2 comprises)
- * Contenu :
 - connaissance et analyse du règlement sportif du Championnat de FRANCE par Equipes
 - Spécificités régionales (Ligue)
 - Le brûlage, le classement

(la connaissance des règles de jeu est supposée acquise).

4 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* **U.V. 1 :**
Forme : questionnaire à choix multiple (Q.C.M.)
 30 questions - Chaque question est notée sur 1 point

Questions 1 à 24 SANS DOCUMENTATION
Questions 25 à 30 AVEC DOCUMENTATION

Durée : 35 minutes
Admissibilité pour l'U.V. 3 : 24 / 30

* **U.V. 2 :**
Forme : exercice pratique - test écrit
Exercice à faire chez soi avec RETOUR OBLIGATOIRE
Durée : 1 heure
Admissibilité pour l'U.V. 3 : 30 / 40

* **U.V. 3 :**
Forme : mise en situation pratique validée par le responsable de la formation de la Ligue (ou du département) ou par la C.R.E.F. : direction d'une rencontre du Championnat de France par équipes
Validation : 34 / 40 selon barème de la fiche ERC 25

5 - ADMISSION :

La nomination au grade de J.A. 1 est subordonnée à la validation successive des U.V 1, U.V. 2 et U.V. 3

6 - RECYCLAGE :

- * Fréquence : tous les 3 ans
- * Durée : 4 heures (couplé éventuellement avec le recyclage Arb.)
- * Validation :

Forme	Durée	Admissibilité
Questionnaire JA 1 (QCM)	35 min.	24 / 30
Exercice pratique J.A. 1 - Test écrit	30 min.	30 / 40



FICHE DE FORMATION JA 2

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Direction des épreuves du Critérium Fédéral au niveau Départemental ou Régional

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre titulaire du grade d'Arbitre Régional ou en Formation Arbitre Régional (pas de titre officiel sans être, au préalable, nommé A.R.)
- . Le candidat ne peut présenter l'U.V. 1 qu'après changement de celle-ci (tous les 2 ans)

3 - SESSION DE FORMATION

- * Caractère : Obligatoire
- * Durée : 16 heures (2 journées - U.V. 1 comprise)
- * Contenu :
 - connaissance des épreuves par poules
 - Départage des égalités
 - Initiation au Plan d'Occupation des Tables
 - Formation SPIDD
 - (voir fiche I.F.F. 05)

4 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* **U.V. 1 :**

Forme : questionnaire à choix multiple (Q.C.M.) : note < 8/12 éliminatoire
préparation et déroulement d'un tour du Critérium Fédéral

→ **Consultation du règlement autorisée**

Durée : 2 heures

Admissibilité à l'U.V. 2 : 17 / 20

* **U.V. 2 :**

Formes : mise en situation : direction d'un tour du Critérium Fédéral avec un Formateur - **OU** - adjoint de deux tours du Critérium Fédéral avec un Juge Arbitre confirmé (travail écrit à envoyer au Formateur)

Validation : 15 / 20 selon barème de la fiche I.F.F. 04

6 - RECYCLAGE :

Pour les J.A. 2, le recyclage n'est pas obligatoire à condition qu'ils dirigent, au moins 2 tours du Critérium Fédéral, par saison, à la demande de leur C.D.A. ou de leur C.R.A.

ou

- * Fréquence : tous les 3 ans
- * Durée : 1 session de Formation complète
- * Validation : U.V. 1 de J.A. 2 (17 / 20 exigés) + contrôle arbitrage (12 questions et obtenir 8 / 12)



FICHE DE FORMATION JA 3

1 - DOMAINE DE COMPÉTENCE

Direction de toutes les épreuves régionales et à la table du J.A. du Critérium Fédéral, niveau zone

2 - CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Etre titulaire du grade d'Arbitre Régional et de J.A. 2 depuis au moins 1 an.
- . Le candidat ne peut présenter l'U.V. 1 qu'après changement de celle-ci (tous les 2 ans)

3 - SESSION DE FORMATION

- * Caractère : Obligatoire
- * Durée : 18 heures (2 jours)
- * Contenu :
 - connaissance de toutes les formules d'épreuves
 - Tirage au sort
 - Etablissement des horaires (général et détaillé)
 - Etablissement du Plan d'Occupation des tables (voir fiche I.F.F. 06)

4 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- * questionnaire à choix multiple (Q.C.M.) : note < 8/12 éliminatoire
- * départages d'égalités en poule: note < 5/10 éliminatoire
- * **U.V. 1 (partie sur place et finir chez soi):**

Forme : préparation et déroulement d'un "tournoi Régional"
Admissibilité à l'U.V. 1 : 17 / 20

- * **U.V. 2 :**

Formes : mise en situation pratique validée par le responsable de la formation de la Ligue (ou du département) ou par la C.R.E.F. :
 direction d'un tournoi ou d'une épreuve Régionale adéquate avec un Formateur

Validation : 15 / 20 selon barème de la fiche I.F.F. 07

5 - ADMISSION :

La nomination au grade de J.A. 3 est subordonnée à la validation successive des U.V 1 et U.V. 2

6 - RECYCLAGE :

Pour les J.A. 3, le recyclage n'est pas obligatoire à condition qu'ils dirigent, au moins 2 épreuves Régionales, par saison (autres que Critérium), à la demande de leur C.D.A. ou de leur C.R.A.

ou

- * Fréquence : tous les 3 ans
- * Durée : 1 session de Formation complète
- * Validation : **U.V. 1 de J.A. 3 (17 / 20 exigés) + contrôle arbitrage (12 questions et obtenir 8 / 12)**